

Fiche de Sécurité des Temps Périscolaires – 2022/2023

Enfant des écoles maternelles

Fiche à compléter et à remettre exclusivement à l'école

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance École :

École Maternelle

Classe :

RESPONSABLE LÉGAL N°1		RESPONSABLE LÉGAL N°2	
NOM :		NOM :	
Prénom :		Prénom :	
Adresse :		Adresse :	
.....		
☎	DOMICILE :	☎	DOMICILE :
@	PORTABLE :	@	PORTABLE :
	COURRIEL :		COURRIEL :

Temps périscolaires les lundis, mardis jeudis et vendredis :

Garderie du matin 7h30 – 8h30	Restauration scolaire 12h00 – 13h45	Accueil du soir 16h15 – 19h00
---	---	---

- Il n'y a pas d'inscription préalable pour les temps périscolaires.
- La présence sera à indiquer auprès de l'école le matin même.
- Aucun enfant ne pourra être accepté sans cette fiche de sécurité dûment renseignée et transmise à l'école.

- Si allergie alimentaire PAI : OUI NON - Alimentation sans porc : OUI NON
- Si maladie chronique PAI : OUI NON

Personnes majeures autorisées à venir chercher l'enfant :

Nom Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone

Je soussigné(e), M..... déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur des activités périscolaires.

Antony, le

Signature du responsable légal